QUELQUES ASPECTS DE VIE QUOTIDIENNE TIRÉS DE CORRESPONDANCES ENTRE FRÉJUS, SAINT-RAPHAËL ET MARSEILLE (1761-1808)

Frédéric d'AGAY

En parcourant les archives de la famille Villy et autres lignées fréjussiennes et raphaëloises conservées dans les archives d'Agay[1], on rencontre des correspondances familiales, donc tout à fait de la sphère privée, amicales, d'affaires – mais toujours avec des parents ou des proches – qui nous donnent un aperçu de la vie quotidienne de la bourgeoisie locale.

Nous avons choisi les correspondances marseillaises de cette famille à la fin du XVIII^e^ et au début du XIX^e^ siècle. Marseille est très importante car c'est la capitale économique de la Provence, une des plus grandes villes de France, et enfin Fréjus et Saint-Raphaël sont reliées à elle par la mer et les bateaux. C'est le moyen le plus sûr, le plus rapide pour transporter d'une cité à une autre tout le long de la côte provençale, tant les hommes que les biens que cette métropole seule possède et que cette bourgeoisie de la fin de l'Ancien Régime convoite : les meubles, les robes, le papier, le café, mais aussi les peintures pour dessus de portes, et tous les objets du luxe. En échange ce sont les produits de la campagne qui sont envoyés à Marseille. Les allusions aux patrons ou capitaines de barques, tartanes et navires sont souvent citées : on va sur le port voir si on connait quelque patron de confiance ! Ces lettres sont truffées de "provençalismes" : rien d'étonnant pour des gens qui avaient parlé provençal avant d'apprendre le français !

Mais ces correspondances nous montrent aussi que même au bout de la France on est relié, dans cette bourgeoisie de village comme l'a définie Maurice Agulhon, à un réseau de familles marseillaises parfois riches, haut placées, influentes. Ce lien de clients et patrons fonctionne encore bien après la Révolution, c'est un échange de services, qui passe par une demande de protection. La grande ville est si proche et si loin ! Mais par nos parents et amis on peut accéder aux plus hautes sphères.

La famille Villy est des plus anciennes à Fréjus, déjà étudiée par ailleurs[2], divisée en plusieurs branches à Fréjus et Saint-Raphaël. La branche aînée faisait partie de ce qu'on appelle « la bourgeoisie vivant noblement » alliée et parente de la noblesse locale, dont elle suivait les règles, prenant la particule, s'intitulant « du ou de Villy ». La branche cadette, alliée à la noblesse niçoise, éteinte dans la famille Rey de Taradeau, de Puget, se qualifiait de « sieurs de l'Étang », comme propriétaires de l'ancien port dit l'Étang !

1 Les papiers de la famille Villy sont conservés aux Archives d'Agay (AA) sous la côte XVI-Famille Villy.

2 *Vid.* AGAY Frédéric d', « Un témoignage raphaëlois sur l'embarquement de Napoléon pour l'île d'Elbe en 1814 et histoire de la famille Villy à Fréjus et Saint-Raphaël », in *Annales du Sud Est Varois*, tome XIII, 1988, et « Quelques aspects de la vie quotidienne à Saint-Raphaël sous la Révolution et l'Empire » in *Revue de la Société scientifique et littéraire de Cannes*, tome XXXV, 1989.

1. Correspondance Anglès–Audibert[3] :

Dans la branche aînée, Antoine-François du Villy (1686-1762), ancien officier au régiment de Limousin, puis capitaine au régiment-royal d'infanterie et major des gardes-côtes du département de Fréjus, avait épousé en 1704 Marie-Thérèse d'Espitalier (1684-1764), fille d'un avocat de Fréjus[4]. Leur fille unique Marie-Élisabeth (1706-1774) épousa à Fréjus en 1706 Jean Audibert (appelé dans le monde « d'Audibert »), receveur général des fermes et gabelles du roi à Fréjus, fils d'un bourgeois de Marseille. Elle testa léguant 600 livres de pension à son époux, et sa fortune à son fils : la maison familiale de Fréjus, rue du Mazel, une maison à Marseille, rue des Fileuses, la bastide de l'Estel, les prés du Reyran, et une vigne à Saint- Raphaël.

Ce fut un mauvais ménage qui faisait la chronique de la cité. Leur fils unique François Audibert (1727-1780) se fixa à Marseille comme négociant et pour recueillir la succession de son oncle Bressier, courtier royal des assurances, et celle de son parrain, le richissime François Garnier, de la famille des négociants en corail de Cassis, anobli par la fameuse « savonnette à villain »[5] qui lui légua deux maisons rue des Convalescents ! ll occupa de 1754 à 1763 la place d'inspecteur des marbres du roi à Marseille, sous la direction du marquis de Marigny – frère de la Pompadour – surintendant des bâtiments du roi[6]. On fut étonné de cette nomination « d'un apprenti négociant de cette ville qui sort de l'enfance et qui ne peut avoir non seulement les connaissances ordinaires qu'exigent cet emploi, mais pas même la moindre notion de marbres » écrit le sculpteur Garavaque au directeur de bâtiments. Audibert était en fait l'homme de main du contrôleur général des marbres, Magnan-Chabert. Mais leur collusion fut démontrée et les deux furent destitués

Pour ne pas rester sans nouvelles des siens et de Fréjus, il se faisait écrire par son camarade Barthélemy-Joseph Anglès (1736-1786), avocat à Fréjus, subdélégué de l'intendant, 1er consul de la cité (1786)[7].

Dans une première lettre datée de Fréjus, 1er janvier 1761 à « Messieurs Audibert et Imberty, négociants à Marseille », Anglès évoque les problèmes de Mme Audibert mère à Fréjus avec son cousin d'Espitalier des Tourres dans les arrangements qu'elle veut prendre (en fait, elle semble un peu caractérielle, se disputant tantôt avec son mari et tantôt avec son fils). Elle écrit au père Anglès pour lui réclamer le paiement du vin saisi par la communauté lors du séjour des ennemis dans Fréjus[8], se plaint de son mari (ce qui semble fondé car lui aussi n'a pas toujours des agissements très clairs) « qui est maintenant bien tranquille ici. Audibert père veut se faire faire un certificat par M. de Seillans-Borély, consul du temps des ennemis, pour l'histoire du vin. Nous adresserons cette demande à un procureur aux comptes à Aix pour la formaliser. Cela ne souffrira aucune difficulté ».

> « Quant aux acquisitions que vous voulez faire à l'Estel, il ne faut pas vous presser en traitant celle de M. de Nigris mais patience ! Les charges vont terriblement augmenter

3 Archives d'Agay, papiers Villy, XVI, famille Audibert, E, correspondance Anglès 3.

4 Sœur de Jean d'Espitalier, seigneur des Tourres, procureur du roi en l'amirauté de Fréjus, père de Mme de Badier et de Mme de Pélissier de Chantereine ; et de Mme de Brunel de Villepey, mère de Mme de Camelin du Revest.

5 C'est-à-dire une charge de secrétaire du roi, anoblissante après 20 ans d'exercice ou mort en charge ! À Fréjus, en furent pourvus les Coste au XVIIe siècle, et les Camelin au XVIIIe siècle.

6 Cf. BONNEL Émile, « L'Inspection des marbres à Marseille », in Revue *Marseille* N° 19, p. 27-36.

7 Fils d'un notaire royal, marié à Ursule-Marguerite de Broc de Roquebrune, frère d'Anne Anglès, épouse d'Honoré Sieyès, parents de l'abbé Sieyès, et père du secrétaire général de la préfecture du Var J. B. B. J. Anglès, un des grands notables du Var sous l'Empire, époux d'une Cavalier.

8 Invasion austro-piémontaise de 1747.

avec le triple vingtième et la double capitation à payer aux communautés et nombre de particuliers seront obligés de vendre leur bien ! »
« Grand-mère du Villy se porte bien »

Fréjus, 20 mars 1763

Affaires de compte car Anglès gère les fonds d'Audibert et son compère l'avocat Pannescorse actuellement à Marseille lui règlera cette somme.

M^me^ mère a les fièvres quartes, elle a été saignée, il n'y a presque rien à craindre : « si il y avait danger je vous aviserai par le courrier ou vous enverrai un porteur si nécessaire… N'hésitez pas à me donner vos instructions en cas de malheur, … vous connaissez mon affection et mon attachement pour tout ce qui vous touche ».

Audibert arrivera bientôt à Fréjus avec Nanon, son ancienne gouvernante.

Courses pour M^me^ Anglès : 2 pièces d'anneaux en blanc pour des rideaux, à confier à quelque patron pour les lui porter.

Confidence : Anglès voit « souvent la Portugaise, elle serait charmée d'aller à Marseille. Quand vous serez ici nous ajusterons nos flûtes » ???

Fréjus, 6 janvier 1768

Lettre de vœux et pour la satisfaction d'un doux hymen[9] et l'avantage d'une paternité.

Ne voit plus « M^me^ mère depuis un an et qu'elle l'a calomnié par le ministère de M. votre père dont vous connaissez la faiblesse. Elle est obsédée de sa cousine de Villy qui gouverne souverainement cette maison et qui a expulsé toutes les dames qui y allaient habituellement. Elle l'a engagé à faire deux testaments mystiques suggérés par M. des Tourres : elle laisse la jouissance de ses biens à votre père, fait un légat considérable à la despotique cousine… « Je suis considéré comme votre espion à Fréjus… Vous savez vraisemblablement toutes les scènes que M. de Badier a donné ici : il est parti pour ne plus revenir après avoir retiré de M^me^ tous les présents qu'il lui avait fait[10]. La dame a montré beaucoup de fermeté dans ses disgrâces, son père beaucoup de faiblesse dans tous les éclats qu'on a fait au point qu'on a cru qu'il agissait de concert avec son gendre pour faire enfermer sa fille dans un couvent. Cependant tous les honnêtes gens sont pour elle. Parmi ses parents il n'y a que M. le capiscol[11] qui ne lui a pas manqué ».

M^me^ de Badier se trouve enceinte de 5 mois, un peu tranquille depuis le départ de son mari : « Cette dame est malheureuse, car quelque bruit que ses ennemis aient fait courir sur sa conduite elle est irréprochable [12]».

9 François d'Audibert épousa le 5 février 1767 à Marseille Monique Brémond (1745-1814), fille de Barthélemy Bremond (1703-1786), greffier en chef de l'amirauté de Mareille, originaire de Roquebrune avec 23 000 livres de dot et 100 000 livres d'espérances. Elle se trouvait être la cousine germaine d'Agnés Marenc, épouse de Jean-Baptiste Villy que nous retrouverons plus loin, qui avait été élevée à Marseille avec elle.

10 Alexandre de Badier, coseigneur de Roquebrune (1740-1780), lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint Louis, retiré à Fréjus en 1772 sur les biens de son épouse, Françoise d'Espitalier des Tourres (1743-1802). Il était couvert de dettes et son épouse eut beaucoup de mal à régler sa succession, et à la mort de M. des Tourres, M^me^ de Badier eut à affronter un procès avec son beau-frère, M. de Chantereine. Ce qui se termina par le mariage de leurs petits enfants en 1825, Élisa de Badier épousa le marquis de Blacas-Carros !

11 Abbé François-Jacques d'Attanoux (1702-1777), chanoine capiscol de Fréjus depuis 1757.

Fréjus, 20 septembre 1775 à 7 h du soir

« La récolte de "bled mesurée" a donné 5 charges 3 picotins ½ en plus des 3 sacs de blé qui étaient dans la chambre. Le médecin vous écrit par ce courrier : l'état de Mme D… met dans de nouvelles peines. » Histoires embrouillées du père, de traversin, de domestiques, d'auberge de la rue d'Aubagne à payer ?

Fréjus, 1er février 1777

Anglés prie Audibert « de faire travailler à des dessus de porte pour encadrer dans des moulures qui ne sont pas carrées et dont il faudra un peu ciseler le fond pour les mettre en place. Le fond doit être jonquille et les fleurs ou figures, ces dernières étant toujours à préférer, doivent être en cramoisi : je m'en rapporte à votre goût pour ce qui est du dessin ».

Autre commande d'une couchette à *bardequin* (sic) en noyer de 8 pans, avec deux tés de long pour 5 de larges avec deux tétières, des roulettes ferrées et mises en place. « Votre menuisier en demande 45 livres. Croyez vous qu'il la laisserait pour 42 ? Mon menuisier de Fréjus la ferait pour 35 livres mais c'est un lambin surchargé d'ouvrages et ne finit rien. Commandez la à votre menuisier en lui recommandant d'employer du bon bois ».

Fréjus, 22 mars 1777

Le « capitaine Mallet n'est arrivé que mercredi et le vent de bise qui règne depuis 3 jours ne lui a pas permis de débarquer ; vous savez que notre plage est dangereuse et donc n'a pas pu voir les commissions qu'il acquittera à son père ».

Anglés a eu une maladie violente semblable à celle de l'avocat Sieyès qui a pensé mourir après 3 jours de délire.

Capitaine Martin a remis à sa femme la boite de dattes, qui le remercie pour toutes ses attentions.

Espère que Audibert viendra à Fréjus en mai ou en septembre. « Je travaille depuis quelque temps à mettre ma maison à la moderne. J'y ai fait à mon premier étage un appartement complet pour vous : vous y reconnaitrez les meubles que vous m'avez envoyé… Vous savez que ma campagne est aux portes de la ville, que les avenues en sont fort belles ce qui nous garantit des fièvres et de tout fâcheux évènement ».

Fréjus, 12 avril 1777

Anglés a reçu « la couchette et les « deçus » de porte… un a été un peu écorné en le déroulant à cause de la peinture trop fraîche qui a pris à l'envers de la toile mais très content du tout. Je paierai votre père de ce que je vous dois. » Il lui demande un chapeau gris ou noir pour son fils cadet de 4 ans tel qu'on les porte à présent avec son plumet.

Va refaire la porte d'entrée de sa maison, exhaussée de trois pans pour mieux éclairer le vestibule par un vitrage, « a besoin d'une main servant de marteau avec ses assortiments de laiton. M. Maunier acheta la sienne à Aix 12 livres. On lui dit de mettre « une clochette qui est à la mode et moins coûteuse mais il faut placer toujours un bouton en laiton pour fermer : je vous laisse choisir »

Son rentier de l'écurie de Fréjus se plaint de la pluie, il va lui envoyer un maçon dans huit jours.

M. des Tourrés est tombé dans sa cave il y a huit jours, avec un bras fracassé.

Le père Anglés veut aller passer l'été à Marseille avec son fils pour voir ses amis, et Mme Anglés prie Mme Audibert de lui envoyer un chapeau à son goût mais assez grand pour se garantir du soleil.

Fréjus, 30 avril 1777

Anglés a compte 54 livres à Audibert père qui veut aller à Marseille pour finir ses jours avec son fils. Quoique dans un âge très avancé, il a une bonne santé et n'a besoin de personne pour l'accompagner. IL lui a fait « un grand épanchement de cœur… serait content de finir sa vie avec son fils. C'est l'homme le moins incommode que je connais à son âge. Vous sentez qu'un vieillard isolé dans une assez vaste maison avec une domestique n'est jamais en sureté ». Cette maison « est un bien sans rapport dont vous pourriez tirer un bon parti «.

« La porte mise et le portail sont deux jolis morceaux qui demanderait ce qu'il y a de mieux pour la main : vous me feriez plaisir de la choisir dans le dernier goût ».

2. Correspondance Reverdit–Audibert

Audibert a une autre correspondance[13] avec son filleul Félix-Esprit-Hyacinthe Reverdit (1753-1795), de la branche de Fréjus de cette vieille famille de Bargemon, qui est un neveu de sa femme, et un cousin des Villy, par sa grand-mère née Marenc. Il débuta sa vie en étant négociant à Fréjus, Toulon, et Marseille.

Le 8 décembre 1773 il écrit à son parrain, de Fréjus, pour lui demander en vue de son mariage, « un parti de votre connaissance qui me fut convenable. Je ne m'attacherai pas tant à la dot et à la condition, qu'au bon caractère et aux bonnes qualités de la personne, pourvu qu'elle aye 30 000 livres de dot cela remplira mon souhait ». Il lui explique que ses parents vont lui donner tous leurs biens sauf les légitimes des cadets, estimés 18 000 livres. Leur fortune est estimée à 100.000 livres, dont la Gaudine et une bastide au Reyran estimées 30 000 livres. Sa mère est une Rey, de Puget, petite fille d'une Villy, sœur de Rey de Taradeau, secrétaire du roi, grand-père de la comtesse Hyppolite de Villeneuve-Flayosc.

Si on lui trouve une fille unique, il est prêt à aller se fixer à Marseille et postuler comme avocat car il ne gagne pas grand-chose à Fréjus : « vous savez faire la différence des sages aux freluquettes de ce siècle ! »

Il épousa le 16 février 1774 à Toulon[14] Blanche-Appolonie de Blain (1755-1835), fille de François-Marie Blain, écrivain de la marine (1708-1758) et d'Anne Martin, petite-fille d'Honoré-François Blain (1689-1747), capitaine du port de Toulon, chevalier de Saint Louis[15].

En 1776 , Reverdit lui écrit : « Depuis mon mariage je sens que l'ambition m'a fait avec plus de vigueur la guerre … » et lui demande de le recommander à des négociants pour leur procurer des blés, des huiles, avoines et autres articles dont ils pourraient avoir besoin, de Fréjus ou des environs, et se propose un petit voyage à Marseille pour faire les connaissances des personnes indiquées. Plus tard il sera avocat à la cour, syndic des créanciers de Buisson et Maunier à Fréjus et Saint-Raphaël en 1790. Intendant de police de Fréjus en 1792 puis président du tribunal civil de Toulon.

3. Correspondance Villy/Audibert[16]

La branche puînée des Villy, fixée à Saint-Raphaël par le mariage de Jean Villy (1657-1738), bourgeois de Fréjus, avec Élisabeth Pignon (1681-1758), héritière de biens en ce village, sera l'unique maison bourgeoise du lieu, occupant les places de maire, premier consul, viguier,

13 Archives d'Agay, XVI-E-4.

14 Faire-part dans les archives d'Agay.

15 *Vid*. AGAY Frédéric d', *La Provence au service du Roi 1637-1831, officiers des vaisseaux et des galères,* tome II, p. 108.

16 .Archives d'Agay, XVI-E-5.

receveur des droits et des fermes etc… Élisabeth Villy était la cousine germaine de Pierre-Jean Pignon (1687-1766), directeur de la compagnie royale d'Afrique, président de la chambre de commerce de Marseille, inspecteur général du commerce du Levant et de Barbarie, dont l'immense fortune passa à sa nièce Martin de Roquebrune, de Saint-Tropez.

Jean-Baptiste Villy (1742-1823)[17], dont la mère est une Trullet de Saint-Tropez, famille de patrons et capitaines, cité où il se rend très souvent en bateau, car il n'y a pas de route pour y aller, s'arrêtant à Sainte-Maxime où sa cousine d'Audibert lui propose comme parti sa cousine élevée avec elle à Marseille, Agnés Marenc ! Rentrée de Marseille par bateau également, elle écrivit à son oncle et sa tante de Sainte-Maxime, le 5 juillet 1774 pour les remercier et leur annoncer son arrivée, étant restée 4 jours en mer, « il n'y avait rien à manger », a beaucoup vomi… envoie des poules et demande à son oncle de lui envoyer une *gaby* [18] pour la prochaine fois.

Saint-Raphaël, le 25 décembre 1776

Jean-Baptiste Villy annonce à sa cousine Audibert que son mariage avec sa cousine, Agnès Marenc de Sainte-Maxime « se fera le 7 janvier prochain. Je fus à St Maxime le 16 du mois, nous arrêtâmes avec M^me^ Marenc votre tante que mon mariage se ferait le lendemain de la fête des rois et que je me rendrai à Sainte-Maxime sur les dix à onze h du matin le jour des Rois et le lendemain grand matin, dès que mon mariage serait fait, nous partirions pour St Raphaël …[Villy] a été voir le curé de Sainte Maxime et lui a demandé son avis…il lui loua beaucoup « le caractère, la vertu et la sagesse de M^lle^ Marenc ce qui me fit le plus grand plaisir ».

Saint-RaphaëL, 18 mars 1777

Mme Villy envoie à sa cousine copie de son contrat de mariage par le capitaine Pierre Martin de Fréjus et l'acte des registres de la paroisse de Sainte-Maxime, elle est « désolée » d'avoir oublié de l'envoyer et espère qu'elle pardonnera aux jeunes mariés… Elle a souffert de colique et « suivi le traitement du Dr Laurens d'oranges, pommes, raisin, oursins et *rastègues*[19] ».

Les Villy ont été deux fois diner chez leur oncle d'Audibert à Fréjus, dont une fois en carnaval.

Saint-Raphaël, le 7 février 1793

M^me^ Villy veut faire part à sa cousine « des peines où se trouve la Communauté de St Raphaël qui manque *de bled*[20] attendu la mauvaise récolte qu'il y eu cette année et la stérilité du terroir qui est sec et sableux et peu fertile. Il y a des personnes qui ont dit aux officiers municipaux d'ici qu'il y avait beaucoup de blé à Marseille et qu'on exporte pas pour certaines communes manquant de patriotisme. Notre petite commune mérite quant au civisme… Intime fraternité de toutes les communes de la République. Les contributions ont été payées exactement l'année précédente nonobstant la pauvreté de ce pays. Dans toutes les occasions où il a fallu payer, cette commune, quoique petite, s'est montrée avec zèle. Dans une population où il y a à peine cent hommes à la première formation du bataillon des volontaires il y eut 14 hommes volontaires et dans la seconde formation de septembre, 5 qui sont aussi partis de bonne volonté. Actuellement la commune vient de former son bataillon du département du Var qui va à Paris.

17 Viguier et maire, 1^er^ consul de Saint-Raphaël en 1788-89, administrateur du district de Fréjus (1790-94), maire en 1800-03.

18 Ou *gabi*, en provençal : cage.

19 En provençal, mollusque comestible : l'anémone de mer !

20 Provençalisme.

Sans compter les marins au service de la République qui sont au nombre d'une quinzaine. Si chaque pays proportionnellement à sa population avait fourni des contingents comme Saint-Raphaël, ce serait des armées entières… Il est parfaitement vrai que ce pays mérite du secours de la patrie. Est-ce que cela ne vous fait pas de la peine et par le moyen de vos connaissances, quelle route pourrait prendre la municipalité pour obtenir cent charges de bled dont on a le plus grand besoin dans ce mois ci ?

Si vous pouviez agir ce serait une bonne œuvre … Sans prompt secours il pourrait arriver des malheurs dans le pays »

Saint- Raphaël, le 10 juillet 1793 :

M^me^ Villy annonce à ses cousins que feue sa tante a fait son testament et lègue tout à son frère, elle a eu un legs de 2 000 F.

Elle évoque l'augmentation terrible des prix des denrées ; ce qui coûtait 3 livres en coute 12, le vin 4 sols le pot, le pain, 8 sols la livre, la brebis 16 sols.

« Mon frère et ma tante n'avaient pas fait de bonnes spéculations, ayant vendu une bonne bastide depuis plusieurs années, la tante ayant vendu ses bonnes terres.. «

Saint-Raphaël, le 20 sept 1801

Lettre écrite par Marie-Anne (Miette[21]), pour son père, qui certifie que les deux lettres remises sont allées à la dame St Paul Alliez. Sa sœur Monique « a ses douleurs ordinaires et papa des fièvres ; plus de puis deux jours mais encore bien faible. Une servante aussi fait des fièvres continuelles et Maman se maintient assez ».

Saint-Raphaël, 25 novembre 1801

« Douceur et amitié malgré l'éloignement et mes filles désirent vous voir et vous embrasser. Votre filleule qui à la fin de l'été avait ses misérables douleurs est bien rétablie. Miette mène une vie frugale et laborieuse ».

« Nouvelle surprenante, le mariage de mon frère avec une D^lle^ Guérin de St Tropez, sœur de M. Guérin, commissaire du gouvernement dans les départements du midi de la République qui habite Paris et a fait probablement une fortune considérable, son épouse est une riche dame russe épousée à Constantinople[22]. La Dlle Guérin aura 12 000 F comme sa sœur. M. Guérin est un homme estimable qui fait une pension à sa mère veuve et peu riche de 2 400 F et lui fait envoyer beaucoup de provisions ; bon fils et bon frère. Enfin a près de 50 ans mon frère se décide au mariage ».

« On a su par Sainte-Maxime que la dame Alliez, capucine à Rome, avait reçu l'argent envoyé et qu'elle remercie les personnes qui se sont intéressées à elle. Elle jouit à Rome de beaucoup de tranquillité et de satisfaction, très protégée et aimée du cardinal Zelada, fait des ouvrages de broderie pour les ornements sacerdotaux. »

21 Marie-Anne Villy, (1781-1826) épousa en 1807 Jean-Baptiste Doze (1764-1855), fils d'un maire de Saint-Raphaël.

22 Tropez Guérin, lieutenant de vaisseau, chargé de mission en 1787, dans les nouvelles possessions russes de la Mer Noire puis capitaine de vaisseau de la marine russe, négociant au Levant, perdit 600.000 F en Égypte et à Saint-Domingue, persécuté et en prison sous l'Empire, ruiné sous la Restauration, il réclama une récompense. Son frère Honoré-Bruno Guérin (1740-1822), capitaine de frégate, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur, marié à une Régis de Cotignac. Sa sœur épousa Charles Marenc, capitaine, négociant et maire de Sainte- Maxime en 1800.

« Nous ignorons ma chère cousine si dans vos contrées les inondations ont fait des ravages. Le terroir de cette petite commune, du 7 au 8 octobre, a été pour ainsi dire ravagé et endommagé par une inondation extraordinaire que de mémoire on en avait vu de semblable et cela dans deux heures de temps, des vignes arrachées, les meilleures terres emportées, il y a une propriété où au-delà de 80 beaux et bons oliviers ont été emportés, arrachés par la rapidité des eaux. Des bastides ont été renversées, des cabanes, des bestiaux ont été emportés. À notre bastide que vous connaissez[23], les eaux ont été à 6 pans de hauteur dans le salon, tous les plafonds sont tombés, une partie de la ramade s'est écroulée, enfin le dommage est incalculable. Ce terroir s'en ressentira un grand nombre d'années. Le grand pont solidement établi en pierres de taille a été ébranlé et entrouvert tellement que l'ingénieur du département l'a condamné. Mais les fonds manquent pour faire les réparations nécessaires… »

Saint-Raphaël, sans date

M^me^ Villy envoie par capitaine Espanet, car pendant longtemps il ne s'en présentait pas de connaissance pour le prier d'avoir la bonté de vous porter quelques pois pointus, un pot d'anchois.

« Le mariage de mon frère n'a pas eu lieu sans doute que les dépenses obligatoires pour le nouveau ménage l'ont dégoûté.

Ce capitaine Espanet doit se marier ici dans quelques jours avec une jeune fille de 16 ans dont vous vous rappellerez peut être de sa mère Marie Bareste remariée à Allongue. Ces Bareste étaient très attachés d'amitié à notre maison, de bien bonnes gens, le père était boulanger et la mère est morte il y a peu de temps. »

Saint-Raphaël 10 mars 1807

« Il y a eu un quiproquo avec l'oncle Doze avec qui on avait fixé les choses en mai, mais M^me^ Villy n'aura pas terminé le trousseau, et donc ce sera début juillet, époque où le garçon aura 21 ans. La tante envoie 500 livres du legs de son grand oncle Brémond de son testament. Elle donne une montre. Villy accompagnera Villy aînée à Aix avec sa robe de bazin en pièce mais quand le temps sera plus doux, elle sera ravie de vous revoir, de faire ses Pâques avec vous. La tante leur fait faire deux robes à Aix. »

Saint-Raphaël 24 mars 1807

Villÿ à sa cousine : « Beaucoup de neige en montagne, vent très froid ». Ils sont revenus de Marseille en voiture, arrêt à Brignoles. Son beau-frère Marenc « est venu hier à midi les voir sur le bâtiment du capitaine Esmiol pour charger des planches, toujours ébahi de son aimable enfant ! Il est reparti le lendemain. M. Chautard a dit la messe à la chapelle Notre-Dame. »

Cela se pratiquait autrefois tous les vendredis du mois de mars. « Dans le cours de la promenade, qui fut un peu longue attendu qu'après la messe il engagea sa sœur à le porter jusqu'à la Gabelle, où nous avons des prés sur le grand chemin par rapport aux vents de mer qui sont très froids l'après midi. Toute la conversation tourna autour de cet intéressant petit *beaucoup grand pour son âge*[24]. M. Chautard donne quelque peu d'occupation à vos nièces pour la décoration du Jeudi saint ; il aime que tout soit rangé et en ordre. Il n'a de secours pour l'aider à confesser qu'un ancien capucin, le père Antonin. »

23 La bastide de Pelette, sur la route de Valescure.
24 Provençalisme.

Son beau-frère Marenc lui a fait part des prétentions d'intérêt de leur beau-frère Charles Ferrier sur la succession de sa belle-mère, homme sans éducation, Marenc a pris Caratéry de Saint-Tropez comme avocat.

« Esmiol, homme de toute confiance va prendre une malle laissée ici du fils Aubert père de l'Oratoire et vous apporter trois petits pots d'anchois.

Si on vient à Marseille avec Esmiol on peut profiter pour le retour des voitures de Barbaroux qui réside à Marseille, je ne sais à qui il faut s'adresser à Draguignan ou Perrache qui part mardi et jeudi.

J'ai pensé d'aller prendre cette diligence sur la route à Vidauban au lieu de Trans et nos montures pourraient rentrer facilement.

Il est tombé de la neige fondue cette nuit. »

ll termine par un mot confus sur l'établissement de sa fille ?

Saint-Raphaël 21… 1807

« C'est réellement le Sr Doze que vous avez vu à Marseille lorsqu'il était en pension dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre : le bien de M^{lle} Michel, que vous connaissez, joint aux biens paternels, une grande partie en prairie artificielle (luzerne). Quand on a du bien fonds on ne peut pas dire être riche mais il parait avoir une solidité assez réelle. Son père paraissait destiné, s'il avait vécu, à faire une fortune assez considérable étant économe et connaissant le commerce. La dot serait de 9 à 10 000 Livres… il y a un autre prétendant à la Seyne, mais sa fille n'est pas habituée à aller à la campagne.

Il fait très froid depuis plusieurs jours, il gela extraordinairement après des mistrals terribles qui ont occasionné de grands dommages, à Saint-Tropez deux bâtiments ont naufragé dans le port.

M. Chautard a reçu depuis peu l'Enfant Jésus bien réparé. Il y a plus de 40 jours qu'il était embarqué sur le bâtiment du cap Martin qui est toujours très long, très bien conditionné. On a mis un bras qui manquait. On est allé le voir. C'est M. Bléoud[25] qui, étant ici, s'est chargé de le porter à un artiste habile qu'il connaissait. Il a fait présent de la robe en soie, fort belle, brodée en argent. La réparation a coûté 50 F. »

Une affaire de succession avec Porre…

Saint-Raphaël 25 août 1808

Sa fille Monique[26] est à Marseille.

« Grossesse probable de Miette ce que croit notre médecin de Fréjus.

M. Martin est arrivé de Marseille, qui nous a donné de vos nouvelles, sans avoir pu se charger des commissions à lui remises, car il aurait fallu retourner au bureau des douanes pour obtenir les nouveaux permis ce qui donne beaucoup de peine, il faut qu'ils notent tout et sachent tout ce qui doit embarquer. Il les apportera à son prochain voyage (panier de verres). Mais c'est un peu long. Grande sécheresse, ce qu'il fait qu'il vient peu de bois à la rivière à cause que les radeaux ne peuvent travailler. Je le chargerai du flacon de vinaigre.

25 Michel Bléoud, ancien receveur général des Fermes de Saint-Raphaël.

26 Monique Villy (1777-1876), filleule et héritière de sa tante Audibert, épousa en 1811 Melchior de Giraud d'Agay (1773-1854), capitaine d'infanterie, chevalier de Sain- Louis, maire de Saint-Raphaël.

Martin a apporté la cage et la serinette à M^me^ Doze qui y ont placé le jeune et joli canari donné par l'abbé Chautard… ils s'en amusent bien comme des jeunes gens. Ils s'amusent aussi au fond du jardin à faire prendre de jeunes moineaux de la tour de l'horloge qui marche bien avec le cadran neuf depuis deux mois.

Françoise voudrait revoir M^me^ Audibert. M. Rainier va à merveille après une terrible indigestion après des excès et nuits blanches.

Le petit « Grognard » a assez grandi, Françoise en prend bien soin et l'a adopté avec la fille de service, la fille qui le nourrissait n'en ayant plus les moyens et étant seule, nous l'avons tout à nous !

Dimanche dernier nous vîmes ici M. Truc, qui est en habit de religieux minime, venu faire la déclaration pour la coupe des bois comme le veut la législation forestière pour construire les édifices. Il nous dit que le frère Bertrand est mieux. M. Truc nous dit des compliments de M. Matassi, duquel il vient de recevoir une lettre le priant de saluer les parents de M^me^ Audibert. Il y a apparence que M. Truc met toute la diligence possible, on a apporté la chaux à la Sainte Baume[27], on se procure les tuiles du côté de Cannes, ce qui est moins cher et moins couteux, on les apporta par mer à Aurelle[28] qui est tout près. Son maçon est le nommé Vincent, fort actif. C'est notre tapissier que vous avez vu. Il faut rendre justice à qui de droit. M. le théologal en agit d'une manière bien louable? C'est lui qui fait tout mouvoir ce qui se fait que je l'estime d'avantage[29]. M. Truc me dit dernièrement qu'après St Michel ou a peu près dans ce temps là, il viendrait deux pères pour reconnaître la localité. Il parla d'un frère Philippe qui dirige un hospice dans ce moment.

Ledit M. Truc à ce que j'ai reconnu, est *beaucoup connu*[30] de la famille de M. de Charleval, conseiller au parlement d'Aix, dont la fille est l'épouse de M. le chevalier de Trans qui sont actuellement chez M. Sabin (cousin des Villy, notaire à Trans) où Madame se plait bien plus qu'aux grandes villes, surtout depuis la mort de M^me^ sa mère, d'après ce que M. Truc a dit à mon époux lorsqu'ils dinèrent chez M. Chautard. Sans doute d'après l'estime que M. de Trans et son épouse ont pour les religieux de la Sainte-Baume du Cap Roux. M. Chautard nous a dit que M. de Trans lui a promis une charge de bled de pension toutes les années. Ils possèdent de grandes propriétés à Trans. Ils n'ont point de famille[31].

M. Chautard compte encore habiter la maison curiale, il a arrenté plusieurs appartements pour n'être pas seul en hiver. Il est un peu inconstant.

Ma chambre était toute préparée pour recevoir la tapisserie : s'il y avait actuellement quelque capitaine de confiance comme M. Espanet ou M. Esmiol, ce ne serait que M. Nicolas qui pourrait vous les procurer. M. Martin est long pour ses voyages. S'il eut été plus serviable cela eut été à merveille. Vous auriez trouvé à votre arrivée tout rangé… elle doit revenir avec Monique.

M. Perrache directeur de la messagerie a été payé du transport de la petite caisse. M. Mireur voiturier est un brave homme. »

---

27 Il s'agit de la Sainte-Baume de Saint-Honorat dans l'Estérel qu'on restaurait pour le rétablissement du pèlerinage et de l'ermitage.

28 La calanque d'Aurèle, au pied du cap Roux.

29 Il évoque l'ancien chanoine théologal de Fréjus, l'abbé Coulomb (1743-1819), curé de Fréjus depuis 1804. *Vid*. AGAY Frédéric d', « Les prônes de la cathédrale de Fréjus ou la naissance de la morale bourgeoise » in *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 19, 2018, p. 51-60. Mis en ligne : https://www.shfr.fr/_files/ugd/f620b8_5315d9bbeb3b4c59819f3974452694cf.pdf

30 Provençalisme.

31 Thomas de Villeneuve, chevalier puis marquis de Trans 1742-1830), lieutenant de vaisseau, chevalier de Malte et de Saint-Louis, marié en 1797 à Julie de Cadenet de Charleval, sans postérité. Leur château de Trans avait été démoli par la Révolution.

Saint-Raphaël 8 septembre 1808

« Mireur a apporté de Draguignan les rouleaux de tapisserie de papier avec le panier bien conditionné et renferme exactement et en bon état tout ce que vous aviez écrit.

A fait disparaitre tout ce que la tante disait de la tante du maître d'école. . »

Saint-Raphaël, 1er décembre 1808

Les enfants Jourdan ont renoncé à la succession de leur père qui vient de mourir, ami et voisin de Villy.

Histoire du médecin de Fréjus qui est parti s'établir à Marseille, spécialiste d'un élixir des fièvres, dont il met en garde sa cousine, « qui a été très bien reçu des Villy quand il venait à Saint-Raphaël sur une petite ânesse qu'on lui envoyait, pour le café ou déjeuner, il aime les bonnes figues et le bon vin blanc, mais un peu hableur et mythomane ! »

Ainsi se termine cette correspondance, témoignage privé des liens familiaux et amicaux, très humaine et proche de nous malgré le temps. Le religieux est très présent, même pendant la Révolution, dans ce groupe familial, mais le souci du bien public est poignant dans les lettres de Mme Villy à sa cousine. Cette correspondance fourmille également de renseignements sur les évènements climatiques locaux, car plus que les banalités d'aujourd'hui sur le temps qu'il fait, ils ont parfois de lourdes conséquences sur l'agriculture et ses revenus, la vie quotidienne des hommes, et leurs déplacements. En revanche, en ces temps troublés, où les lettres peuvent être lues à la poste ou en public par les destinataires, il n'y a pas de commentaires politiques marquants.

Elle est un témoignage du tempérament de cette bourgeoisie provençale très cultivée et éclairée, dont nous parlent les voyageurs du temps.